



NOTE D'ALERTE AUX PARENTS POUR LA SAISON DES PLUIES

Comme annoncées par les prévisions de la Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM), des précipitations sont enregistrées sur toute l'étendue du territoire national depuis le mois de Mars 2023. Elles sont de plus en plus fortes depuis la fin du mois de Mai. Ces fortes pluies ont généralement pour corolaires, des dégâts humains et matériels.

La particularité de ce début de saison des pluies, est le nombre important d'enfants victimes des intempéries. Déjà, le Mécanisme d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré de janvier au 06 Juin 2023, 17 cas d'enfants victimes des effets néfastes des pluies dont 15 décès et 02 blessés :

- 04 ont été emportés par les eaux de ruissellement ;
- 02 tués et 02 blessés par la Foudre ;
- 04 sont morts suite à l'effondrement de leurs maisons ou l'écroulement d'un mur sur eux ;
- 04 sont morts par noyade dans des cours d'eau ou retenues d'eau pendant des moments de baignade ;
- 01 fillette a été électrisée puis en est décédée suite à une chute dans une flaque d'eau dans laquelle traînait un câble électrique sous tension, dans une rue inondée.

Face à ces drames liés aux pluies diluviennes mais aussi à des cas de noyade au cours de baignade, l'OSCS en appelle à la vigilance accrue des parents et de tous les adultes pour éviter ce type de drame.

En termes pratiques, l'OSCS recommande vivement aux parents de :

- Interdire aux enfants de jouer sous la pluie et dans les eaux de ruissellement ;
- Interdire aux enfants toute baignade dans les cours d'eau ou les retenues d'eau en cette période de crue;
- Eviter tout déplacement des enfants sous la pluie ou en cas de force majeure, les faire accompagner par des adultes qui devront observer la plus grande prudence ;
- Interdire aux enfants de jouer à proximité des cours d'eau et des caniveaux ;
- Conseiller aux enfants d'éviter de s'abriter sous les arbres ou des abris métalliques pendant la pluie;
- Surveiller la montée des eaux dans les zones à risques d'inondation ;
- Renforcer la surveillance des enfants.

Source : Département de la Communication et des Relations Extérieures